

Procès-verbal de séance

Séance du 20 Mars 2026

L'an 2026 et le 20 mars à 20 heures 15 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Salle Saint-Éloi sous la présidence de BRUN Elisabeth Maire.

Présents : Mme BRUN Elisabeth, Maire ; Mmes : D'HOOGHE Stéphanie, DINOMAS Emilie, DROUYÉ Lucie, GUILLOIS Magali, LOUIN Rose-Marie, SAMSON Anaïs, SORIN Romane, MM : BEAUDOUIN Corentin, BORDIER Antoine, CHAUVIN Samuel, COUQ Yann, GALLON Victor, HOLDER Matherne, PITOIS Sébastien.

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 15

Date de la convocation : 16/03/2026

Date d'affichage : 16/03/2026

A été nommé(e) secrétaire : Mme SORIN Romane

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

Création des postes d'adjoints - 03/2026-18

03/2026-18 Création des postes d'adjoints

Le conseil municipal de la commune de Saint-M'Hervé

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2122-1-1 et L.2122-2,

Considérant qu'il y a dans chaque commune un maire et un ou plusieurs adjoints ;
Considérant que la détermination du nombre d'adjoints relève de la compétence du conseil municipal, sans que le nombre d'adjoints puisse excéder 30% de l'effectif légal dudit conseil.

Ce pourcentage donne pour la commune de Saint-M'Hervé un effectif maximum de 4 adjoints.

Il vous est proposé la création de 4 postes d'adjoints.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DÉCIDE la création de 4 postes d'adjoints au maire.

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

Discussions : Pas d'observation.

Sens du vote : Pas d'observation.

Séance levée à: 20 :55

En mairie, le 23/03/2026

Le Maire

Élisabeth BRUN

A blue circular stamp with the text "SAINT" at the top and "2026" at the bottom, surrounded by a decorative border. A handwritten signature in black ink is written over the stamp.

Secrétaire de séance
Romane SORIN

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and lines.